



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale
Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

Rapport de maintenance ANSSI-CC-2013/55-M01

**Plateforme jTOP INFv#46 masquée sur
composants Infineon SLE78CLX1600PM,
SLE78CLX800P et SLE78CLX360PM**

Certificat de référence : ANSSI-CC-2013/55

Paris, le 10 avril 2015

*Le directeur général de l'agence nationale
de la sécurité des systèmes d'information*

Guillaume POUPARD
[ORIGINAL SIGNE]



1. Références

- a) Procédure MAI/P/01 Continuité de l'assurance.
- b) Cible de sécurité : JTOP INF#v46 (SLJ 52 Gxx yyy zL) – Security Target, 14 février 2013, référence CP-2011-RT-751-v.46-0.92, version 0.92.
- c) Rapport de certification ANSSI-CC-2013/55 émis par l'ANSSI le 07 août 2013.
- d) Rapport de certification du composant Infineon BSI-DSZ-CC-0829-2012 délivré par le BSI le 05 septembre 2012.
- e) Rapport d'analyse d'impact : jTOP INFv#46 Impact Analysis Report Maintenance, 09 février 2015, référence CP-2015-RT-002-46-1.0, version 1.0.
- f) SOG-IS : Mutual Recognition Agreement of Information Technology Security Evaluation Certificates, version 3.0, 08 janvier 2010, Management Committee.
- g) CCRA : Arrangement on the Recognition of Common Criteria certificates in the field of information Technology Security, juillet 2014.

2. Identification du produit maintenu

Le produit maintenu est la « Plateforme jTOP INFv#46 masquée sur composants Infineon SLE78CLX1600PM, SLE78CLX800P et SLE78CLX360PM » développée par la société *TRUSTED LOGIC*.

Le produit « Plateforme jTOP INFv#46 masquée sur composants Infineon SLE78CLX1600PM, SLE78CLX800P et SLE78CLX360PM » (version de la TOE : 46.03) a été initialement certifié sous la référence ANSSI-CC-2013/55 (référence c).

La version maintenue du produit est identifiable par les éléments suivants :

Nom de la TOE	jTOP INFv#46
Version de la TOE	46.03
Intitulé dans le système de gestion des versions	TREL_INF_SLE78_GP22ID_V46_03
Configuration de la carte	0x7D:0x04:0x18:0x00:0x80:0x00:0x2A:0x04:0x00
Nom du composant	M7820 A11 & M11
Versions du composant	SLE78CLX1600PM-m7820-A11 et M11 SLE78CLX800P-m7820-A11 et M11 SLE78CLX360PM-m7820-A11 et M11

Ces éléments sont obtenus après un ATR¹ ou en utilisant la commande *Get Data* (voir [GUIDES]).

Le produit est commercialisé sous plusieurs configurations dont le nom est SLJ 52 Gxx yyy zL, où :

- **xx** correspond au type d'interface utilisé (contact / sans contact / *dual*, avec ou sans Mifare) ;
- **yyy** correspond à la taille de la mémoire non volatile ;
- **z** correspond au type d'application destiné à être chargé sur la plateforme.

¹ *Answer To Reset*.

3. Description des évolutions

Le rapport d'analyse d'impact de sécurité (référence e) mentionne que les changements opérés sont en rapport avec l'ajout du second site de production M11 du composant Infineon (site de Burlington) dans le cycle de vie de la TOE. Ce site est identifié dans le rapport de certification initial du composant Infineon (voir référence d). Le développeur de la TOE souhaitant faire apparaître cette référence dans la TOE, les documents afférents (voir chapitre 4) ont été mis à jour. Cette mise à jour a également permis de clarifier certaines informations de ces documents.

4. Fournitures impactées

Suite à cette maintenance, les fournitures suivantes ont été mises à jour depuis le certificat initial :

[CONF]	Liste de configuration : Configuration ITEMS, product jTop INFv#46.03, 1 ^{er} avril 2015, référence OURANOS_CONFIGURATION_ITEMS_20150401.TXT.
[GUIDES]	<ul style="list-style-type: none">– jTOP INFv#46 (SLJ 52 Gxx yyy zL) - Operational User Guidance, 26 janvier 2015, référence CP-2011-RT-732-46, version 1.4 ;– jTOP INFv#46 (SLJ 52 Gxx yyy zL) – Preparative Procedures, 26 janvier 2015, référence CP-2011-RT-731-46, version 1.1.
[ST]	Cibles de sécurité de référence : <ul style="list-style-type: none">– jTOP INFv#46 (SLJ 52 Gxx yyy zL) – Security Target, 12 décembre 2014, référence CP-2012-RT-751-46, version 1.1 ;– Version publique : Java Card Open Platform Security Target-LITE, 02 avril 2015, référence PU-2012-RT-751-46-LITE, version 1.1.

5. Conclusions

Les évolutions listées ci-dessus sont considérées comme ayant un impact mineur. Le niveau de confiance dans cette nouvelle version du produit est donc identique à celui de la version certifiée, à la date de certification.

6. Avertissement

Le niveau de résistance d'un produit certifié se dégrade au cours du temps. L'analyse de vulnérabilité de cette version du produit au regard des nouvelles attaques apparues depuis l'émission du certificat n'a pas été conduite dans le cadre de cette maintenance. Seule une ré-évaluation ou une surveillance de la nouvelle version du produit permettrait de maintenir le niveau de confiance dans le temps.

7. Reconnaissance du certificat

Ce rapport de maintenance est émis en accord avec le document : « Assurance Continuity : CCRA Requirements, version 2.1, juin 2012 ».

Reconnaissance européenne (SOG-IS)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du SOG-IS (référence f).

L'accord de reconnaissance européen du SOG-IS de 2010 permet la reconnaissance, par les pays signataires de l'accord¹, des certificats ITSEC et Critères Communs. La reconnaissance européenne s'applique, pour les cartes à puces et les dispositifs similaires, jusqu'au niveau ITSEC E6 Elevé et CC EAL7. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



Reconnaissance internationale critères communs (CCRA)

Le certificat initial a été émis dans les conditions de l'accord du CCRA (référence g).

L'accord « Common Criteria Recognition Arrangement » permet la reconnaissance, par les pays signataires², des certificats Critères Communs. La reconnaissance s'applique jusqu'aux composants d'assurance du niveau CC EAL4 ainsi qu'à la famille ALC_FLR. Les certificats reconnus dans le cadre de cet accord sont émis avec la marque suivante :



¹ Les pays signataires de l'accord SOG-IS sont : l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suède.

² Les pays signataires de l'accord CCRA sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, le Pakistan, les Pays-Bas, la République de Corée, la République Tchèque, le Royaume-Uni, Singapour, la Suède et la Turquie.